



# Edito

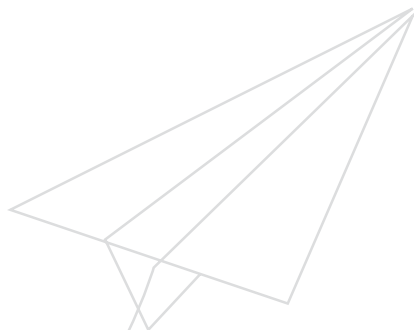


« Donner une autre vie à nos déchets. Voilà en une phrase les missions du Syndicat Mixte Artois Valorisation, et quelles missions ! Ces dernières années, ce sont plus de 100 000 tonnes de déchets qui sont traitées annuellement sur notre territoire.

Pour réduire nos déchets et limiter le prélèvement de matières premières dans la nature, l'un des moyens les plus simples et des plus appréciés des Français est le geste de tri et la valorisation des emballages. Mais un bon recyclage des matières dépend de la qualité de votre geste. C'est pourquoi, je suis heureux de vous remettre aujourd'hui ce guide qui vous accompagnera dans votre quotidien afin qu'ensemble, nous poursuivions nos efforts en matière de recyclage, de valorisation et de réduction de nos déchets.

Merci pour votre engagement. »

**Philippe RAPENEAU,**  
Président du Syndicat Mixte Artois Valorisation



# Sommaire

Présentation du SMAV	4 et 5
Les déchets recyclables : (Papier, carton, plastique et métal)	6 et 7
Les déchets recyclables : le verre	8 et 9
Les déchets non recyclables	10 et 11
Les déchets biodégradables, le compostage	12 et 13
Les déchèteries	14 à 17
Les recycleries	18
Infos	19

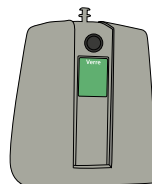
## Le SMAV en quelques mots

Le Syndicat Mixte Artois Valorisation – SMAV – est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets.

Le SMAV regroupe quelque 163 000 habitants répartis dans 196 communes. Le territoire s'étend sur 1 232 km<sup>2</sup> englobant la quasi totalité du Pays d'Artois.

Pour assurer ses missions, le SMAV compte 280 agents et dispose et exploite plusieurs installations soumises à la réglementation sur la protection de l'environnement :

- un centre de tri des emballages à Saint-Laurent-Blangy
- un centre de compostage des déchets verts à Tilloy-lès-Mofflaines
- 3 recycleries
- 15 déchèteries réparties sur le territoire
- un centre de transfert
- un CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultimes) de classe 3
- 3 antennes de collecte à Arras, Riencourt-les-Bapaume et Avesnes-le-Comte





Une question ? Une demande particulière ?

Le SMAV est au service de ses usagers. Vous pouvez nous retrouver sur :

[www.sma62.fr](http://www.sma62.fr)



@SMAV62

 **N°Vert 0 800 62 10 62**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



# LES PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES

Tous les papiers propres et secs



Journaux



Cahiers, livres

**À JETER  
EN VRAC,  
SANS SAC**



Prospectus et magazines  
(sans films plastiques)



Courriers, enveloppes,  
papiers d'impression

Ou



Le carton propre



Briques  
alimentaires



Boîtes et  
suremballages



Petits cartons (vides)

Seuls les déchets présents sur cette page sont recyclables et sont à déposer dans les bacs au couvercle jaune.

## Bouteilles, bidons, flacons en plastique



Flacons de produits d'hygiène, bidons et flacons de produits d'entretien (vides)



Bouteilles opaques, bouteilles transparentes (eau, soda, jus de fruits...), cubitainers

## Emballages en métal bien vidés

Ou



Aérosols et bidons métalliques



Boîtes métalliques (thé, gâteaux, ...)



Canettes de boisson



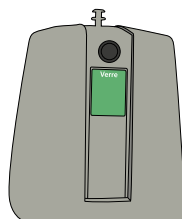
Boîtes de conserve



# LE VERRE RECYCLABLE



Dans les colonnes à verre,  
on dépose uniquement



Pots et bocaux en verre  
(vides et sans  
capsules/couvercles)



Bouteilles en verre

## Pourquoi recycler ?



Bouteilles  
en verre

- Pour limiter le prélèvement dans la nature des matières premières entrant dans la composition du verre (sable, calcaire).
- Pour économiser l'énergie : chaque tonne traitée et broyée évite la consommation de 100 kg de fuel, de 1,46 Mégawatt par heure d'électricité et de 1,17 m<sup>3</sup> d'eau.



Les emballages en verre doivent être bien vidés  
avant d'être jetés

**OÙ VONT LES EMBALLAGES  
APRÈS VOTRE GESTE DE TRI ?**

**#SUIVEZMOI**  
SUR [ECOEMBALLAGES.FR](http://ECOEMBALLAGES.FR)



 Infos

1 tonne  
de verre recyclé  
= 660 kg  
de sable  
économisés

Le verre se recycle à l'infini !  
Après votre geste de tri, il est lavé,  
broyé, fondu et redevient du  
verre pour la fabrication des  
bouteilles, des bocaux.





# LES DECHETS NON RECYCLABLES

## Les papiers spéciaux, sales, mouillés



## Les emballages souples, sales



# Ce qu'il faut mettre dans les bacs gris ordures ménagères (de préférence en sac)

## Les restes alimentaires



Ou



## Autres exemples





# LES DECHETS COMPOSTABLES

Dans le composteur



## Le compostage individuel



Réduisez vos déchets verts et ménagers en compostant, vous avez tout à y gagner !

Composter : un geste simple et efficace en faveur de l'environnement.



Déchets de jardin,  
de cuisine,  
déchets ménagers  
non-alimentaires  
en quantité limitée  
(sciure, feuilles  
d'essuie tout, cendres  
de bois...)

## Faire votre propre compost...

Demandez  
dès aujourd'hui  
votre  
**COMPOSTEUR**  
auprès du SMAV !

- C'est moins de déchets dans votre poubelle, donc moins de déchets à collecter et à traiter.
- C'est améliorer la qualité du sol grâce au compost obtenu. Pas de jardin ? Pensez aux bacs de fleurs et plantes d'appartement !

 **N°Vert 0 800 62 10 62**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



# LES DÉCHÈTERIES

On dépose à la déchèterie



MÉTAUX



DÉCHETS VERTS



ENCOMBRANTS



GRAVATS



PAPIERS / CARTONS



VERRE



HUILE DE VIDANGE



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



BOIS



AMPOULES/NÉONS



BATTERIES



PILES/ACCUS



HUILE DE FRITURE



SOLVANTS/POLLUANTS



## Où les trouver ?

(Les horaires sont disponibles sur [www.smav62.fr](http://www.smav62.fr))

ACHICOURT

Rue des Ateliers

BUCQUOY

Route Départementale n°12

AUBIGNY-EN-ARTOIS

Chemin de Savy Berlette

DAINVILLE

Avenue de l'Hippodrome

AVESNES-LE-COMTE

Route Départementale n°8

MARÇEUIL

Rue Curie

BAILLEUL-AUX-CORNAILLES

Rue de la Mairie

RIVIÈRE

Route Départementale n°7

BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT

Chemin d'Arleux

SAULTY

Route de Doullens

BAPAUME

Route de Douai

ST LAURENT BLANGY

ZA des 3 Fontaines

BERTINCOURT

Route d'Ytres

SUS SAINT LEGER

Chemin communal

BOISLEUX-AU-MONT

Rue de la Gare

Destinées à recueillir les déchets qui seront recyclés ou détruits, les déchèteries permettent de lutter contre le développement des dépôts sauvages et de réduire les atteintes à l'environnement.

## Déchets acceptés en déchèteries : les végétaux



### Info



Le SMAV possède sa propre unité de compostage des déchets verts.

Basée à Tilloy-lès-Mofflaines, elle permet la production de plusieurs milliers de tonnes de compost chaque année.

Le compost est un engrais naturel et puissant qui sert à enrichir les terres agricoles du territoire.



# LES DÉCHÈTERIES

## Les autres déchets acceptés en déchèteries



### Encombrants

Gros cartons, meubles, matelas, tout venant...

### Déchets spéciaux et polluants

Gravats, huiles et filtres de vidange, batteries, piles et accumulateurs, peintures, ampoules, néons, ferraille, produits toxiques...



### Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)

Déchets qui contiennent des composants particuliers et dangereux : matériel audiovisuel, informatique, gros et petits appareils ménagers.

Bois, textile, polystyrène, verre...



## Après votre geste de tri en déchèterie, que se passe-t-il ?

Actuellement, 75% des matériaux amenés en déchèterie sont valorisés. Les autres partent en enfouissement. La partie importante des déchets qui ne sont pas encore valorisés est contenue dans les bennes d'encombrants puisque toutes les matières y sont mélangées. C'est pourquoi nous vous invitons à trier toujours plus finement vos apports et mettons à votre disposition de plus en plus de récupérateurs différents.



## Les déchets refusés en déchèteries



**NON**



**NON**



Pneus, ordures ménagères, déchets industriels, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets hospitaliers, médicaments à apporter en pharmacie, amiante friable ou libre...

Le SMAV apporte régulièrement des modifications sur son réseau de déchèteries. Ainsi, certaines consignes de tri peuvent varier d'une déchèterie à l'autre.



**NON**

## Info

Même s'il ne peut être réutilisé pour la fabrication de nouveaux produits, un déchet non recyclable peut être valorisé autrement.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur les projets du SMAV en matière de valorisation, vous pouvez contacter votre Point Info Déchets au

 **N°Vert 0 800 62 10 62**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



# LES RECYCLERIES



Les appareils  
électriques  
vendus à la recyclerie sont  
garantis 1 mois

Retrouvez  
le Cercle des Objets  
sur



## Le SMAV possède 3 magasins proposant des produits issus du réemploi.

Au Cercle des Objets, les produits récoltés sont nettoyés, réparés et proposés à la vente dans l'un des trois magasins du SMAV. Une façon de leur donner une seconde vie, de réduire la production de déchets tout en permettant aux habitants de s'équiper à moindre frais.

Téléviseur, lave-linge, petit électroménager, mobilier, sont autant d'équipements qui attendent acquéreurs à la recyclerie.

- > Arras :  
21 avenue Lobbedez et  
Rue Alfred de Musset  
ouverture le mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18 h  
et le mercredi et le samedi de 10h à 12h  
et de 14h à 18h
- > Saint Laurent Blangy :  
Rue Kastler (devant la déchèterie),  
ouverture le mercredi de 13h30 à 16h30  
et le samedi de 9h à 12h



# INFOS



5 briques  
de lait  
= 1 rouleau  
de papier toilette

25 bouteilles de lait  
= 1 pull polaire

Les bouchons sont recyclables,  
pas la peine de les retirer !

Réduisez vos emballages en plastique  
en privilégiant les gros contenants,  
les éco-recharges ou les  
produits concentrés.

670  
canettes  
= 1 vélo

L'acier et l'aluminium  
sont recyclables  
à l'infini !

1 tonne  
de papier recyclé  
= 16 arbres  
sauvés

Réduisez  
vos déchets papier  
en apposant un  
**STOP PUB** sur votre  
boîte aux lettres,  
ou en privilégiant les impressions recto/  
verso.



11 rue Volta  
62217 Tilloy-lès-Mofflaines  
[www.smav62.fr](http://www.smav62.fr)  
[contact@smav62.fr](mailto:contact@smav62.fr)

 **N°Vert** 0 800 62 10 62

APPEL GRATUIT DEPUIS UN PORTÉ FIXE

